



Cycle de formation-action Ville / Pays

**« Conduite de projets de territoire à dimension européenne » :**  
**Comment mieux repérer et mobiliser les financements communautaires pour les projets de territoire ?**

*Avril > Octobre 2010*



# Les principes

Les programmes européens intégrant cette dimension de partenariat européen (Interreg IV, URBACT II, Axe 4 Leader, FSE ...) sont multiples et variés. En complément, d'autres opportunités de financements existent également pour les projets territoriaux à dimension européenne. Il s'agit d'un ensemble de programmes d'action communautaire / sectoriel agissant pour le soutien à ces projets territoriaux intra-européens.

L'accès à ces financements implique des montages de projets et fonctionnements spécifiques, en partenariat souvent avec des partenaires européens.

Dans le cadre de ses rendez-vous, PQA vous propose un cycle de formation-action sur « **la conduite de projets de territoire à dimension européenne** ».

**La première session** du cycle est ouverte aux **animateurs des territoires urbains et ruraux** soit : les chargés de mission LEADER, chefs de projet des Pays et des projets intégrés urbains (CUCS et FEDER-Ville).

**La seconde session** (2 jours) est ouverte aux **animateurs des territoires ruraux, urbains et aux acteurs socio-professionnels** des territoires. Le binôme animateur territorial / acteur socioprofessionnel du même territoire sera privilégié pour la seconde session.

Ce cycle se tiendra sur des territoires aquitains sensibilisés par la dimension européenne et souhaitant s'engager plus fortement dans le montage de projets européens.

L'objectif de ce cycle est de **construire des réponses collectives aux questions auxquelles les acteurs sont confrontés lors de la conception de projets de territoire à dimension européenne. Ce cycle est guidé par un principe de travail qui est de rendre «acteur» les participants du cycle.**

Pour ce faire, le cycle s'attachera à répondre à 3 objectifs :

- . s'approprier une culture commune du projet territorial à dimension européenne,
- . disposer d'une vision claire des programmes européens et des possibilités de financement dont particulièrement les programmes d'action communautaire sectoriels (jeunesse, culture, développement économique, environnement, citoyenneté, nouvelles technologies... )
- . s'approprier les principales techniques, éléments méthodologiques et particularités liées au montage de projets sectoriels de coopération européenne permettant d'accéder à ces financements.

Le cycle **accueillera un maximum de 20 personnes** durant les 2 sessions de travail proposées.

Les deux sessions nécessitent pour les animateurs territoriaux d'être suivies dans leur intégralité pour garantir ainsi l'efficacité des travaux et des échanges.

# Le programme

## Les 12 avril et 18 mai 2010 : sessions #1 et 1bis de travail - 1 journée

Lieu d'accueil : Château Génicart, Lormont (33)

### **Objet // Information et sensibilisation : Panorama des programmes communautaires**

- . Contexte européen : fonctionnement et priorités de l'UE pour les projets de coopération, orientations 2014/2020,
- . Panorama des sources de financements européens (Fonds structurels, FEADER, programmes d'action communautaires), organisation générale des programmes de coopération européenne, modalités d'intervention et actions finançables.
- . Panel des programmes d'action communautaires : objectifs/types de projet, publics cibles, modalités de fonctionnement et caractéristiques, sources d'informations, illustrations,
- . Articulation entre les différentes opportunités financières.

*Personnes ressources:* Cabinet Eurêka 21, Conseil régional Aquitaine, DRAAF Aquitaine

## Les 23-24 septembre et 7-8 octobre 2010 : sessions #2 et 2bis - 2 journées

Lieu d'accueil : Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon, Le Teich (33)

### **Jour1**

#### **Objet // Les préalables de la candidature**

- . Formaliser le projet
- . Identifier les bons partenaires
- . Réussir les premières rencontres avec les partenaires : points clés de réussite, recommandations, outils à mettre en place, points de vigilance (Ex : organisation défaillante du partenariat, manque de communication, mésentente sur les objectifs etc),

### **Jour2**

#### **Objet // Analyse des différentes étapes pour se lancer et mettre en oeuvre un projet de coopération dans le cadre d'un appel à projet**

*Cas pratique sur la base d'un exemple de montage de projet européen*

- . La rédaction d'une candidature : mise en situation en petits groupes,
- . L'animation du partenariat : organisation juridique du partenariat, formalisation et animation du partenariat transnational, outils à disposition,
- . Assistance technique : acteurs clés des différents programmes.

*Personnes ressources:* Cabinet Eurêka 21, bureau de représentation de la région Aquitaine à la Commission européenne et témoins porteurs de projet à préciser.

**Plus d'informations sur [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr)**

**Pays et Quartiers d'Aquitaine**

Centre de ressources régional sur le développement régional  
37 rue du Général Larminat  
CS 800 37  
33001 Bordeaux Cédex

T : 05.56.90.81.00 / F : 05.56.90.81.01  
mél : [pqa@aquitaine-pqa.fr](mailto:pqa@aquitaine-pqa.fr)

[www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr)